



Alpes-de-Haute-Provence

MAIRIE
DE CURBANS



Curbans, le

07.08.2017

NOTE D'INFORMATION

Chers parents,

Nous vous rappelons que la commune de Curbans assure la gestion de la garderie et du service des repas scolaires depuis le 9 mars 2015.

Depuis le 1^{er} septembre 2016, les repas sont fournis, au prix de 5.00 €, par la SARL L'ITINÉRAIRE qui assure la délégation de service public du centre de vie Le Réal.

Nous vous informons par conséquent, du maintien des tarifs du service des repas ainsi que des modalités de fonctionnement de la garderie qui demeurent inchangés :

- **TARIFS :**

Garderie : la participation des familles pour la garderie reste fixée à 0,50 € la demi-heure et 1 € l'heure (toute demi-heure entamée est due). Les horaires de garderie sont précisés sur la fiche d'inscription (pièce jointe).

Service des repas : la participation des familles est fixée à 4,14 € par repas. **Le prix du repas étant de 5.00 €, la commune prend en charge 0.86 € par repas.**

- **INSCRIPTIONS :**

La fiche jointe devra être retournée à Christiane JACOB le jeudi dernier délai, pour les inscriptions de la semaine suivante, par le biais du cahier de liaison ou dans la boîte aux lettres située à gauche du portail de l'école intitulée « CANTINE ET GARDERIE ».

Afin de faciliter l'organisation de la présente rentrée, vous trouverez ci-joint l'ensemble des documents : inscription cantine et garderie et fiche de renseignements qui sont à déposer dans la boîte aux lettres de l'APBC au plus tard pour le **Lundi 28 août 2017 à 12 heures. Les inscriptions pour les semaines suivantes seront à remettre au plus tard les jeudis à 12 h.**

Le paiement des sommes dues sera mensuel et se fera par l'intermédiaire du Trésor Public.

Nous vous rappelons qu'il est impératif de respecter les consignes suivantes :

- Pour tout changement d'inscription de dernière minute uniquement en cas de force majeure (décès, accident, changement d'horaire de travail), il est indispensable d'appeler Christiane JACOB au 04 92 54 24 09 avant 9 heures les lundi, mardi, jeudi et vendredi

- En dehors de ces cas d'urgence, aucune demande ne sera prise en compte en dehors de la fiche d'inscription distribuée en début d'année et qui est à reproduire en tant que de besoin.
- La fiche d'inscription est disponible sur le site de la commune : www.curbans.fr onglet : vie scolaire / cantine et garderie
- Les inscriptions doivent être transmises avant le jeudi à 12 heures pour les semaines suivantes et le jeudi précédant les vacances scolaires.

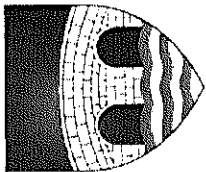
Pour tout problème ou urgence concernant la garderie ou le service des repas, je vous remercie de prendre contact en priorité et directement avec Christiane JACOB au 04 92 54 24 09, le cas échéant avec la Mairie au 04 92 54 21 87 / 06 07 15 47 37.

Nous vous remercions vivement pour votre participation active.

Bien cordialement,

Le Maire
Laurence ALLIX





Mairie de Curbans
 Complexe Communal
 05110 curbans
 Tél: 04.92.54.21.87

RELEVÉ D'INSCRIPTION

NOM DE FAMILLE : _____

mairiedecurbans@wanadoo.fr

Tél école : 04.92.54.24.09

SEMAINE du : _____

CANTINE

PRENOM DE L'ENFANT	Lundi *	Mardi *	Jeudi *	Vendredi *

*Cocher d'une croix les jours où les enfants mangent à la cantine

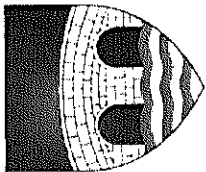
GARDERIE

Prénom de l'enfant	Lundi *	Mardi *	Jeudi *	Vendredi*
durée le matin				
durée le midi				
durée le soir				
durée le matin				
durée le midi				
durée le soir				
durée le matin				
durée le midi				
durée le soir				

Les horaires de garderie sont : le matin de 7h30 à 8h30

Les soirs de 16h30 à 18h

ATTENTION ce relevé est à compléter et à retourner AU PLUS TARD
 LE JEUDI MATIN POUR LA SEMAINE SUIVANTE



Mairie de Curbans
 Complexe Communal
 05110 curbans
 Tél: 04.92.54.21.87

RELEVÉ D'INSCRIPTION

NOM DE FAMILLE : _____

mairiedecurbans@wanadoo.fr

Tél école : 04.92.54.24.09

SEMAINE du : _____

CANTINE

PRENOM DE L'ENFANT	Lundi *	Mardi *	Jeudi *	Vendredi *

*Cocher d'une croix les jours où les enfants mangent à la cantine

GARDERIE

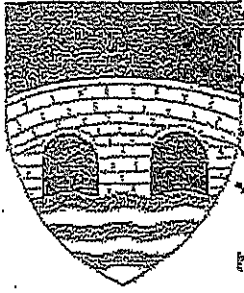
Prénom de l'enfant	Lundi *	Mardi *	Jeudi*	Vendredi*
durée le matin				
durée le midi				
durée le soir				
durée le matin				
durée le midi				
durée le soir				
durée le matin				
durée le midi				
durée le soir				

Les horaires de garderie sont : le matin de 7h30 à 8h30

Les soirs de 16h30 à 18h

ATTENTION ce relevé est à compléter et à retourner AU PLUS TARD
 LE JEUDI MATIN POUR LA SEMAINE SUIVANTE





Mairie de Curbans
Complexe Communal
05110 curbans

Tél: 04.92.54.21.87

Tél école : 04.92.54.24.09

mairiedecurbans@wanadoo.fr

Fiche de renseignements par famille

Nom : _____ Prénom maman : _____

Nom : _____ Prénom papa : _____

en couple marié divorcé veuve (veuf) seul(e)

Adresse : _____

Adresse chez Papa*/Maman* (si différente): _____

*Rayer la mention inutile

Tél Maman : _____ Tél Papa : _____

Adresse mail : _____ @

Personnes habilitées à récupérer les enfants après la cantine ou la garderie : nom, prénom et coordonnées : (une pièce d'identité pourra éventuellement être réclamée)

Les enfants :

Nom	Prénom	Age	Classe	Allergies	Traitement

